Insee Première



N° 1735

Janvier 2019

Des moteurs de la croissance démographique différents de part et d'autre des frontières

ntre 2010 et 2015, en France, à proximité des frontières, la plupart des zones d'emploi affichent un excédent naturel, hormis à la frontière espagnole. À l'inverse, les territoires frontaliers étrangers voisins (en Allemagne, Italie et Belgique) pâtissent d'un vieillissement plus marqué de leur population et d'un solde naturel faiblement positif, voire parfois déficitaire. Plus variable, l'attractivité résidentielle des zones d'emploi frontalières françaises diffère selon leur situation géographique. La proximité de la Suisse, dynamique sur le plan économique et démographique, a un impact sur les zones frontalières françaises voisines, tandis que l'attractivité du Luxembourg n'a d'effet que sur ses abords immédiats. Deux tiers des travailleurs frontaliers résidant en France travaillent dans l'un de ces deux pays. Dans les zones d'emploi du Nord et du Pas-de-Calais, la hausse du nombre d'habitants n'est soutenue que par le dynamisme de la natalité, tandis que côté belge, elle provient surtout de l'excédent migratoire.

Dans la plaine d'Alsace, le nombre de naissances supérieur au nombre de décès permet des gains de population. Outre-Rhin, la population croît dans les territoires frontaliers du Bade-Wurtemberg, mais diminue dans la Sarre en lien avec un fort vieillissement de la population et une natalité en baisse.

Dans certains territoires du Sud, le vieillissement de part et d'autre des frontières italienne et espagnole est compensé par leur attractivité résidentielle.

Elena Mironova, Sophie Villaume, service Études et diffusion, direction régionale Insee Grand Est

La France métropolitaine partage ses frontières terrestres avec 8 pays (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, Espagne et Andorre), sur 2 900 kilomètres. Certains territoires frontaliers ont des dynamiques démographiques communes de part et d'autre de la frontière, en raison d'un contexte économique favorable, de bonnes infrastructures ou encore de la proximité culturelle. Dans d'autres territoires, les évolutions divergent, car la frontière est marquée par la barrière de la langue ou des reliefs.

Excédent naturel côté français, apports migratoires dans les pays frontaliers

Entre 2010 et 2015, la population des territoires proches des frontières françaises

(sources) évolue de façon très contrastée : forte croissance au Luxembourg et en Suisse ou déclin marqué dans la Sarre (figure 1). Dans les arrondissements frontaliers belges, le nombre d'habitants croît modérément ; en Espagne il reste relativement stable et en Italie, il diminue à partir de 2014. Dans les arrondissements frontaliers allemands (pris dans leur globalité), après une stabilité entre 2010 et 2014, à partir de 2015, la population progresse avec l'arrivée d'immigrés (notamment des réfugiés venant de Syrie, d'Irak ou d'Afghanistan). Côté français, le nombre d'habitants augmente légèrement dans les zones frontalières.

Entre 2010 et 2015, la croissance démographique dans les territoires frontaliers étrangers est due principalement aux apports migratoires (définitions), c'est-à-dire

la différence entre le nombre d'arrivées de nouveaux résidents et le nombre de départs (figure 2). À l'opposé, côté français, l'excédent des naissances sur les décès (définitions) permet l'essentiel des gains de population. Les territoires proches de la frontière espagnole font exception avec un léger déficit naturel côté français, compensé toutefois par l'attractivité résidentielle, et un déficit migratoire côté espagnol.

Forte croissance démographique au Luxembourg et en Suisse, et à leurs frontières côté français

Le Luxembourg affiche une croissance démographique record parmi les territoires étrangers voisins. Entre 2010 et 2015, sa population a crû de 2,3 % par an (*figure 3*), surtout grâce à un excédent des arrivées de



nouveaux habitants sur les départs. Le solde naturel contribue plus modérément à l'augmentation de la population (à hauteur de + 0,4 point). La hausse du nombre d'habitants concerne l'ensemble des cantons et varie de 1,3 % à Remich à 3,2 % à Luxembourg.

Dans les zones d'emploi françaises (définitions) proches du Luxembourg, le nombre d'habitants progresse moins vite: +0,4 % par an dans les zones d'emploi de Thionville et de Longwy, et stabilité dans celle de Metz. La population est assez jeune et le solde naturel est positif. La proximité immédiate du Luxembourg contribue sans doute à l'attractivité migratoire de Longwy et de Thionville; la part de travailleurs frontaliers y est particulièrement élevée (encadré). Ces zones d'emploi accueillent ainsi plus d'habitants qu'elles n'en voient partir, à l'inverse de celle de Metz.

En Suisse, l'évolution de la population aux abords de la frontière française est également largement positive, notamment autour du lac Léman (entre + 1,7 % et + 1,0 % par an), dans le canton de Fribourg et dans le canton d'Argovie au Nord du pays (+2,1 % et +1,5 %). Ces territoires allient un très fort excédent migratoire et un solde naturel positif, tandis que le nombre d'habitants augmente moins vite dans les autres cantons frontaliers. À l'exception de Fribourg, Vaud, Genève et Argovie, la population des cantons suisses frontaliers est vieillissante et les naissances compensent à peine les décès. Ainsi, la croissance démographique des territoires frontaliers suisses est essentiellement le fruit de l'excédent migratoire.

Le dynamisme économique de la Suisse joue sans doute en faveur d'une hausse de la population côté français. La Suisse est la première destination des travailleurs frontaliers en provenance de la France métropolitaine. Comme au Luxembourg, le marché de l'emploi y est plus attractif, avec un taux de chômage nettement plus bas qu'en France et des rémunérations plus élevées : en 2014, le salaire brut mensuel moyen est deux fois supérieur en Suisse et 50 % plus élevé au Luxembourg qu'en France. Le nombre d'habitants s'accroît dans les zones d'emploi facilement accessibles par l'autoroute depuis Genève, notamment celles du Genevois français (+2,3 %), d'Annecy et de Chambéry (+1,4 % et + 1,0 %), ainsi que dans les zones limitrophes des cantons de Bâle, de Vaud et de Neuchâtel (entre +1,2% et +0,7% par an). Dans ces territoires, le solde naturel et le solde migratoire apparent contribuent tous les deux à l'augmentation de la population de part et d'autre de la frontière. La population des zones françaises frontalières de la Suisse est globalement plus jeune que celle de leurs voisins.

La situation démographique est moins favorable dans les zones d'emploi montagneuses de Saint-Claude (-0,4 %), du Mont-Blanc et d'Oyonnax (-0,3 % chacun). Malgré un solde naturel positif, elles perdent des habitants, car les départs y sont plus nombreux que les arrivées.

Hausse de population en Belgique grâce aux apports migratoires

Tous les arrondissements belges situés aux abords de la frontière française gagnent des habitants; en particulier ceux proches du Luxembourg (entre +0.8% et +1.0% par an), mais aussi Gand, Namur, Mouscron et Philippeville (entre + 0,7 % et + 0,8 %). Partout, les arrivées sont plus nombreuses que les départs, notamment sur la côte belge et autour de la pointe des Ardennes. En revanche, le vieillissement de la population est important, surtout dans la région flamande. Les naissances compensent à peine les décès, voire n'y suffisent pas, contrairement

2010

2011

Allemagne

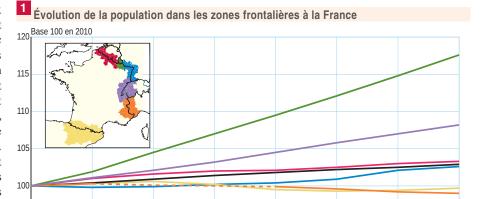
Italie

Belaiaue

Luxemboura

à ce qui est observé dans l'ensemble de la Belgique. L'excédent naturel contribue positivement à l'évolution du nombre d'habitants dans quelques arrondissements seulement, notamment à proximité du Luxembourg, où la population est plus jeune, ou encore à Gand et Namur.

En France, près de la frontière belge, dans le Nord et le Pas-de-Calais, le nombre d'habitants augmente jusqu'à + 0,5 % par an, tandis qu'au nord des Ardennes et de l'Aisne, il diminue, en lien avec le vieillissement de la population et la faible attractivité résidentielle (entre -0.5% et -0.2%). Toutefois, contrairement aux provinces belges voisines, dans la majorité des zones frontalières du Nord de la France, la population est très jeune et les naissances sont dynamiques. Ainsi, le solde naturel contribue fortement à la hausse de la



Note: rupture de série en Italie entre 2011, année du recensement, et 2014, fin de validation des résultats. Les pointillés correspondent à l'interpolation des données 2011 et 2014. Données au 1er janvier.

2014

Espagne

Suisse

2015

France

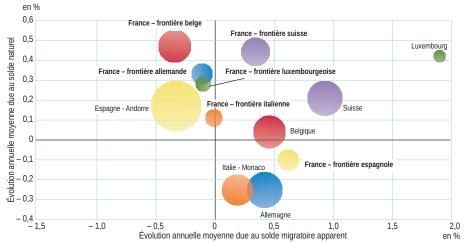
2016

2017

Champ: départements pour la France et Nuts 3 pour le reste de l'Europe intersectant une bande de 25 kilomètres de part et d'autre des frontières de France métropolitaine.

 $Sources: Insee, estimations \ de \ populations \ (r\'esultats \ provisoires \ arr\^et\'es \ fin \ 2017); Eurostat; Destatis \ (Allemagne); Istat \ (Italie).$

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015 due au solde migratoire et au solde naturel



Note: la taille des ronds est proportionnelle à la population en 2015 des territoires frontaliers.

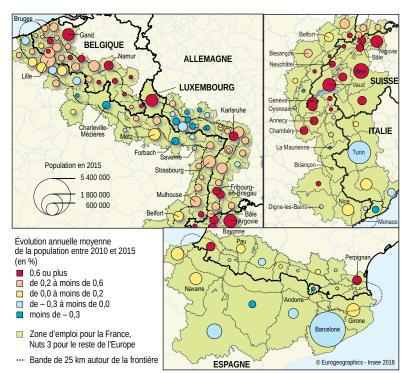
Lecture: en 2015, 563 000 personnes vivent au Luxembourg. Entre 2010 et 2015, le solde naturel et le solde migratoire apparent induisent des gains de population : respectivement + 0,4 % et + 1,9 % par an.

Champ: zones d'emploi et Nuts 3 intersectant une bande de 25 kilomètres de part et d'autre des frontières de France métropolitaine. Sources: Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations principales; statistiques de l'état civil; Eurostat; Destatis (Allemagne); OFS (Suisse); Département de Statistique d'Andorre; IMSEE (Monaco); Istat (Italie).

population, compensant souvent le manque d'attractivité résidentielle.

Malgré un espace francophone commun, la Belgique attire beaucoup moins de travailleurs frontaliers que la Suisse et le Luxembourg. Néanmoins, près de 34 000 personnes résidant à proximité de la frontière vont y travailler. Le niveau moyen des salaires y est plus élevé qu'en France (14 % de plus en 2014) et le chômage un peu moins présent.

Évolution annuelle moyenne de la population entre 2010 et 2015 (en %)



Champ: zones d'emploi pour la France et Nuts 3 pour le reste de l'Europe intersectant une bande de 25 kilomètres de part et d'autre des frontières de France métropolitaine.

Sources: Insee, recensements de la population 2010 et 2015, exploitations principales; statistiques de l'état civil; Eurostat; Destatis (Allemagne); OFS (Suisse); Département de Statistique d'Andorre; IMSEE (Monaco); Istat (Italie).

Deux tiers des frontaliers résidant en France travaillent en Suisse et au Luxembourg

En 2015, 375 000 personnes résident à proximité des frontières métropolitaines et travaillent à l'étranger *(figure)*. Une sur deux travaille en Suisse et une sur cinq au Luxembourg. Dans les zones d'emploi voisines du Luxembourg, le travail frontalier est le plus fréquent : 20,9 % des personnes en emploi travaillent dans le Grand Duché. À la frontière suisse, cette proportion est également forte, avec 14,7 % de frontaliers vers ce pays. En effet, la Suisse et le Luxembourg conjuguent une accessibilité géographique, un niveau de rémunérations plus élevé et une faible barrière linguistique, ce qui les rend attractifs pour les Français.

L'Allemagne et Monaco emploient chacun 5,9 % des actifs des zones frontalières voisines, tandis que la Belgique en accueille 2,4 %. L'Espagne, l'Italie et Andorre réunis n'en captent que 0.6 %

La France attire quant à elle beaucoup moins de travailleurs frontaliers. Environ 10 000 salariés résident dans les territoires étrangers voisins et viennent travailler côté français (hors travailleurs détachés), dont la majorité de Belges.

Nombre de travailleurs frontaliers de proximité par frontière

	Nombre de travailleurs sortants	
_	Toutes destinations	dont
France - frontière Allemagne	44 600	Allemagne: 92 %
France - frontière Belgique	35 900	Belgique: 94 %
France - frontière Espagne-Andorre	5 200	Espagne: 70 %
France - frontière Italie-Monaco	27 100	Monaco: 95 %
France - frontière Luxembourg	79 500	Luxembourg: 91 %
France - frontière Suisse	182 600	Suisse: 98 %
Ensemble	374 800	

Note : sont qualifiés de sortants les personnes résidant en France et travaillant à l'étranger (salariés ou non). Leur nombre est faible vers Andorre et l'Italie

Lecture : en 2015, 44 600 actifs en emploi résidant dans les zones d'emploi frontalières de l'Allemagne travaillent à l'étranger, dont 92 % en Allemagne.

Champ: zones d'emploi pour la France et Nuts 3 pour le reste de l'Europe intersectant une bande de 25 kilomètres de part et d'autre des frontières de France métropolitaine.

Sources: Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale.

Côté allemand : déficit naturel compensé par de nouveaux arrivants

Dans les territoires frontaliers franco-allemands, deux dynamiques démographiques se dessinent. Confrontée à un fort vieillissement de la population et à une natalité en recul, l'Allemagne connaît une baisse de la population dans la Sarre et au sud de la Rhénanie-Palatinat. La population y baisse de plus de $0,2\,\%$ par an, malgré un solde des entrées et sorties légèrement positif. Voisins de la Sarre coté français, Forbach, Saverne et Sarreguemines perdent également des habitants (entre $-0,5\,\%$ et $-0,2\,\%$ par an). Ceci est lié à un excédent des départs sur les arrivées ; le nombre de naissances y égale ou dépasse très légèrement le nombre de décès.

Dans les autres arrondissements allemands, situés principalement à l'est du Rhin et à proximité de la Suisse, l'excédent migratoire entraîne des gains de population, malgré un déficit naturel. Notamment, le nombre d'habitants croît fortement dans les villes-arrondissements de Karlsruhe (+ 0,7 % par an) et de Fribourg-en-Brisgau (+ 1,2 %), seule à afficher un solde naturel positif.

Dans la plaine d'Alsace voisine, les évolutions de population sont également favorables (entre +0,5 % et +0,3 %), avec un léger excédent naturel, tandis que les migrations y sont globalement à l'équilibre. Seules Molsheim-Obernai et Colmar comptent plus d'arrivées que de départs, tandis que la zone d'emploi de Strasbourg enregistre un léger déficit migratoire.

Malgré un faible taux de chômage et des facilités d'accès, l'Allemagne attire relativement peu de travailleurs en provenance de France. La concurrence luxembourgeoise et suisse, la barrière de la langue ainsi que le niveau des rémunérations comparable à la France n'incitent pas les résidents français à traverser la frontière pour aller travailler.

Population vieillissante de part et d'autre des frontières espagnole et italienne

Les provinces frontalières italiennes sont fortement concernées par le vieillissement de la population et le déficit des naissances : le solde naturel y engendre une baisse parfois importante du nombre d'habitants (jusqu'à $-0.6\,\%$ par an), plus marquée que dans l'ensemble du pays. Ces territoires gagnent toutefois des habitants grâce à l'excédent migratoire.

À l'instar des territoires transalpins voisins, la population des zones d'emploi françaises à la frontière italienne est vieillissante. Malgré cela, le solde naturel reste positif dans la plupart de ces zones, sauf à Menton-Vallée de la Roya et à Digne-les-Bains. Ces dernières perdent ainsi des habitants, tout comme la Maurienne. Partout ailleurs, la population croît, jusqu'à +0,6 % à Gap et +0,5 % à

Briançon chaque année entre 2010 et 2015. Les zones situées dans la partie sud comptent plus d'arrivées que de départs, à l'exception de Nice. Celles situées dans les Alpes plus au nord enregistrent un déficit migratoire.

La principauté de Monaco gagne des habitants au rythme de 1,2 % par an, uniquement grâce à son attractivité résidentielle, les naissances et décès y étant à l'équilibre.

À la frontière espagnole, la population augmente principalement dans les territoires proches du littoral. Dans ces derniers, la hausse est bien plus prononcée côté français (entre +1,2% et +0,4%). Côté espagnol, l'évolution est relativement atone. La province de Barcelone, de loin la plus peuplée, fait figure d'exception et perd des habitants (-0,2 %). Au cœur des Pyrénées, dans des territoires déjà peu peuplés, la population diminue également. De part et d'autre des Pyrénées, la population vieillit. Le solde naturel est négatif dans la majorité des zones d'emploi côté français (à l'exception de celles de Pau et Perpignan), et seul l'excédent migratoire fait progresser le nombre d'habitants. Inversement, la plupart des provinces espagnoles affichent un solde naturel légèrement positif, mais comptent plus de départs que d'arrivées. Le solde migratoire y est un peu plus déficitaire que dans l'ensemble de l'Espagne.

Andorre bénéficie d'une population plus jeune que ses voisins. Malgré cela, elle perd des habitants (-1.7% par an). Le dynamisme naturel ne compense pas un solde des entrées et sorties largement déficitaire (-2.2%).

Les échanges de travailleurs entre la France et l'Espagne et l'Italie sont très peu nombreux. Les barrières naturelles jouent sans doute grandement, tout comme le faible dynamisme de l'emploi et le niveau des rémunérations moins élevé (en 2014, le salaire brut moyen est respectivement 30 % et 10 % plus faible en Espagne et en Italie qu'en France).

Sources

Les données utilisées dans cette étude sont issues, pour la France, du recensement de la population et des statistiques de l'état civil. Pour les autres pays, les données sont celles diffusées par Eurostat, ainsi que par les offices statistiques nationaux allemand (Destatis), italien (Istat), suisse (OFS), monégasque (IMSEE) et andorran.

Le périmètre géographique considéré est celui des territoires proches des frontières (ou « frontalier de proximité »), c'est-à-dire ceux intersectant une bande de 25 km de part et d'autre des frontières terrestres métropolitaines. Le zonage utilisé est celui des zones d'emploi pour la France, et celui des Nuts 3 (définitions) pour les autres pays. En France, le niveau Nuts 3 correspond aux départements, territoires plus étendus que les Nuts 3 des autres pays, hormis en Espagne. Les zones d'emploi françaises sont regroupées par frontière, en fonction du pays étranger le plus proche. Si la zone est située à proximité de plusieurs pays étrangers, celui qui attire le plus de travailleurs parmi les résidents de la zone d'emploi est retenu.

Des ruptures de série liées au changement de méthode de recensement sont présentes dans les données Eurostat pour l'Allemagne au 01/01/2011 et pour l'Italie au 01/01/2014. L'Office fédéral de la statistique d'Allemagne, Destatis, a rétropolé les données au niveau des Länder; ces évolutions ont été appliquées au niveau des arrondissements allemands. Pour l'Italie, les données officielles de population résidente des années 2010 et 2011 et ultérieures à 2014, basées sur les registres municipaux publiés par l'Institut national de la statistique d'Italie (Istat), ont été retenues.

Définitions

Le **solde naturel** (déficit ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le solde migratoire apparent des entrées-sorties est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Une **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

La nomenclature statistique commune des unités territoriales (Nuts) est un découpage territorial de l'Espace économique européen. Chaque État est subdivisé en unités territoriales de niveau Nuts 1, chacune de celles-ci étant scindée en unités territoriales de niveau Nuts 2, elles-mêmes partagées en unités territoriales de niveau Nuts 3. Ces niveaux sont définis en fonction de seuils de population, et correspondent généralement à des unités administratives existantes ou à des regroupements de ces unités.

Bibliographie

- Bellamy V., « Un vieillissement plus marqué en Allemagne qu'en France ou au Royaume-Uni », Insee Focus n° 88, juin 2017.
- Cacheux L., Creusat J., Eichwald-Isel A.,
 « Les dynamiques socio-économiques du Grand Est dans son environnement régional et transfrontalier », Insee Dossier Grand Est n° 4, décembre 2016
- Challand C., Kayali M.-L., « Population du Grand Est en 2035 : entre le choc démographique allemand et la prospérité du Luxembourg et de la Suisse », Insee Analyses Grand Est n° 79, septembre 2018.
- Charton C., Bouriez M., René Y., Hmamda N., « Arc jurassien francosuisse: quatre territoires pour une coopération diversifiée », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 44, novembre 2018.
- Papon S., Beaumel C., « Bilan démographique 2018 », Insee Première n° 1730, janvier 2019.
- Observatoire statistique transfrontalier Ain-Haute-Savoie – Genève-Vaud, synthèse 2018.
- Fiche « Démographie en Europe », Cadrage européen, in Insee Références « France, portrait social », édition 2018.

Direction Générale : 88 avenue Verdier 92541 Montrouge Cedex **Directeur de la publication :** Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

A. Goin

Rédacteurs :

J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Impression : Jouve
Code Sage IP191735
ISSN 0997 - 3192 (papier) /
ISSN 0997 - 6252 (web)
© Insee 2019

Maquette: Chantal Kohler

• Insee Première figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee : https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116

 Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) : https://www.insee.fr/fr/information/1405555

Pour vous abonner à *Insee Première* et le recevoir par courrier : https://www.insee.fr/fr/information/2537715



